

10.03.2026 - 18:01 Uhr

Licenciements chez Nokia: Employés Suisse critique ces mesures

Olten (ots) -

Employés Suisse s'oppose aux mesures d'austérité de Nokia, car il touche surtout les employé·es: suppressions de postes, délocalisation vers des pays à bas salaires et priorité donnée aux chiffres plutôt qu'aux personnes.

Redimensionnement au détriment des employé·es

Le groupe dit qu'il va réduire ses effectifs en Suisse et à l'étranger pour optimiser ses investissements, adapter ses modèles d'exploitation et délocaliser vers des pays où les coûts sont moins élevés. Employés Suisse critique sévèrement ce "re-sizing" prévu par Nokia:

1. Les investissements sont considérés dans cette situation uniquement sous le prisme de l'argument financier, et non comme des investissements dans la main d'oeuvre, le savoir-faire et la sécurité de l'emploi.
2. Pour investir de manière optimale, il faut renforcer les compétences, la formation continue et le travail de qualité, au lieu de se séparer de collaborateur·rices expérimenté·es.
3. Concrètement, la centralisation des fonctions dans des pays où les coûts sont moins élevés signifie que la valeur ajoutée et les emplois qualifiés sont retirés des pays à hauts salaires et que ce sont les employé·es qui en paient le prix fort.

Des perspectives plutôt que des mesures drastiques

Employés Suisse demande des solutions socialement acceptables pour amortir les conséquences des licenciements et redonner des perspectives au personnel concerné. Cela inclut également des réglementations attractives pour la retraite anticipée.

"Si l'on planifie des restructurations au niveau européen, il faut aussi assumer ses responsabilités au niveau européen. On attend des solutions qui protègent les gens, pas seulement qui optimisent les chiffres", dit Tanja Riepshoff, avocate chez Employés Suisse.

Employés Suisse demande:

- L'examen de mesures alternatives et innovantes pour éviter les licenciements, avec le principe "le travail avant l'argent" comme mesure principale.
- Pour les pertes d'emplois inévitables: la mise en oeuvre d'un plan social contraignant, y compris un soutien professionnel à la réorientation (outplacement, coaching, formation continue).
- Des infos transparentes et un dialogue précoce avec les employé·es et les représentant·es du personnel

Employés Suisse attend de la direction qu'elle entame rapidement des discussions avec les partenaires sociaux. L'association est aussi prête à mener des négociations constructives, avec un objectif clair: éviter les licenciements et garantir des solutions équitables pour toutes les personnes concernées.

Contact:

Tanja Riepshoff
Avocate Employés Suisse
tanja.riepshoff@angestellte.ch, +41 44 360 11 54

Laure Fasel
Communication Employés Suisse
laure.fasel@angestellte.ch, +41 44 360 11 28

Angestellte Schweiz

Martin-Disteli-Strasse 9
Postfach 234, 4601 Olten
Tel. 044 360 11 11
www.angestellte.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100938882> abgerufen werden.